

# Mise en œuvre des panneaux de contreplaqué en coffrage

## Extrait des « Règles de l'Art »



### I - Stockage :

A l'abri des intempéries (soleil, pluie...) à plat sur une surface dégagée.

### II-Construction des coffrages :

Utiliser les panneaux de contreplaqués en plaçant les supports perpendiculairement au fil du bois.

L'assemblage bord à bord des panneaux permet d'obtenir une bonne qualité de surface. Le raccordement se fait aux extrémités sur un appui continu.

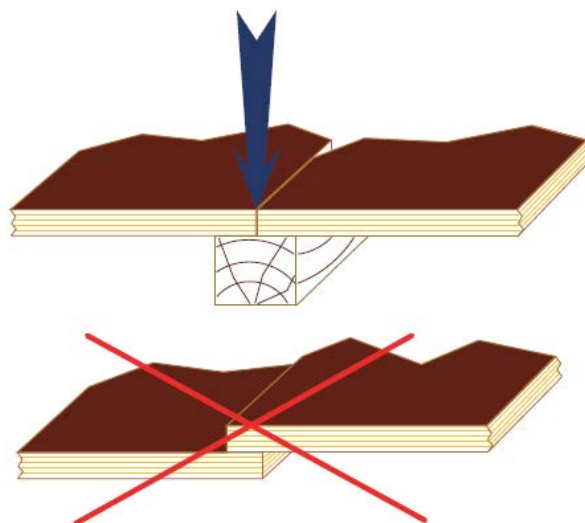
Ne jamais oublier de laisser un espace libre entre les panneaux (un millimètre par mètre de panneau) pour tenir compte des dilatations provoquées par l'humidité du béton. Les joints perpendiculaires aux appuis peuvent ne pas être supportés, mais il est préférable d'utiliser un support continu si l'on veut éviter des fuites de laitance de béton. Il est utile de remplir les joints avec un matériau souple ou de tendre une bande de pontage adhésive en P.V.C.

Au cas où un panneau filmé doit être recoupé, il convient d'assurer la protection de ses chants par l'application d'une peinture hydrofuge (type caoutchouc chloré...).

### III-Fixation des panneaux :

Vis ou pointes à large tête doivent être utilisées en aussi petit nombre que possible, en évitant de trop enfoncer la tête. Le vissage ou le clouage peut s'effectuer très près des bords des panneaux sans risque d'éclatement des plis. La distance minimale correspond à 5 fois le diamètre des pointes.

Sur la longueur, un espacement de 15 cm entre pointes est suffisant pour les panneaux minces. Les panneaux épais peuvent être fixés avec des espacements plus élevés.



# Mise en œuvre des panneaux de contreplaqué en coffrage

## Extrait des « Règles de l'Art »



### IV-Précautions d'emploi :

#### Agent de démoulage :

Prétraitement des panneaux neufs avant la 1<sup>ère</sup> utilisation : appliquer deux couches d'huile de démoulage à 48h d'intervalle. Ensuite, appliquer une couche d'huile de démoulage avant chaque réemploi.

#### Vibrage du béton :

Le pervibrateur doit être recouvert d'un manchon en caoutchouc pour protéger la surface du panneau des chocs susceptibles de le détériorer.

#### Décoffrage :

Au cours des manipulations, il est recommandé d'empêcher les panneaux de tomber, et en particulier sur les angles. Les pointes doivent être enlevées immédiatement après décoffrage.

#### Nettoyage :

Un bon nettoyage s'effectue aussitôt après le décoffrage, avec une brosse en chiendent, seul ustensile à employer sur les panneaux filmés. Essuyer chaque panneau avant d'appliquer une nouvelle couche d'huile.

### V-Références normatives :

Les contreplaqués utilisés en coffrage n'ont pas besoin d'être marqués CE (Norme EN 13986) car ils ne sont pas utilisés en construction STRUCTURELLE. Cependant, la plupart des panneaux commercialisés le sont, ce qui garantit des caractéristiques techniques suffisantes.

Les panneaux choisis devront au minimum répondre à la norme NF B 54-162 « Contreplaqués à plis-Panneaux de coffrage-Spécifications »

# SEF

Route d'Ingrannes – 45 530 VITRY AUX LOGES

E-mail : [sciage@barillet.fr](mailto:sciage@barillet.fr) – SITE INTERNET : [www.sef-scierie.fr](http://www.sef-scierie.fr)

TEL : 02 38 59 40 57 – FAX : 02 38 59 13 71

SAS au Capital de 3 809 106 Euros – 085 480 119 RCS Orléans – SIRET 085 480 119 00016 – APE 020 B – FR 14 085 480 119

